



Communiqué FSU Mayotte : appel à la grève du 13 janvier 2022

Mayotte à l'instar de la France entière connaît depuis près de deux ans une situation sanitaire difficile avec des hauts et des bas. Notre île a déjà connu deux confinements généraux. Avec le variant omicron, le taux d'incidence explose à nouveau (2000 cas pour 100000 habitants en cette rentrée scolaire 2022).

En raison du grand nombre de cas positifs chez les agents (administratifs, d'entretien et enseignants) et aussi de cas contacts, la rentrée sera nécessairement sous tension d'autant qu'il sera très difficile de les remplacer dans le contexte de pénurie en personnels que connaît Mayotte.

Certes le protocole de niveau 3 impliquant l'alternance des classes de premières et secondes dans les lycées a été activé mais, d'une part, il ne permet pas de limiter les brassages dans les collèges et écoles, d'autre part, il n'impliquera pas une baisse des effectifs de classe et donc des risques de contamination à l'intérieur.

Les moyens en dépistage (3 centres) restent faibles au regard du développement rapide et massif de la pandémie. De l'avis de tous les spécialistes, face à l'omicron, les enseignants devraient recevoir des masques FFP2 plutôt que des chirurgicaux, plus protecteurs pour les autres et pour eux-mêmes. Pour le moment, il faut courir après les masques pour les personnels et les élèves, de même pour les réassortiments en gel hydroalcoolique et en savon liquide.

La fin de la règle simple (1 cas positif dans une classe = fermeture) compliquera encore plus la vie des parents qui devront faire tester leurs enfants dans un contexte de tension sur les dits tests.

La FSU Mayotte n'a jamais été favorable à la fermeture des établissements mais il est indispensable que la communauté éducative travaille dans des conditions maximales de sécurité sanitaire. C'est pourquoi, les masques FFP2, le remplacement des collègues malades, le nettoyage et la désinfection systématique des salles de classe plusieurs fois par jour (pas toujours assuré par les municipalités dans le 1er degré), le contrôle des systèmes d'aération, la dotation des établissements et écoles en savon liquide, l'installation de capteurs de CO2 doivent faire l'objet de mesures générales et massives.

Nous voulons aussi rappeler que la FSU demande le report des épreuves de spécialité du baccalauréat de mars à juin. Les lycéens mahorais ont connu trop d'interruptions pour des raisons diverses depuis le début de cette année et ne seront donc pas prêts en mars 2022.

Pour toutes ces raisons, la FSU Mayotte relaie la grève nationale prévue le 13 janvier 2022.